Image not found or type unknown

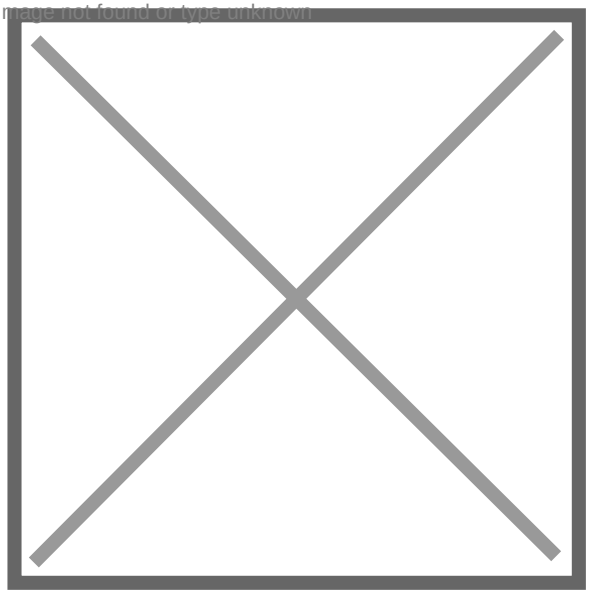

Si je ne refait pas la carte grise car le véhicule part a l'expir

Par **EXPORT**, le **15/12/2015** à **10:52**

Bonjour
je suis agent commercial et j'achète des voitures pour un garage hors CEE.
En général les actes de vente sont fait directement au nom du garage à l'étranger.
Ces derniers temps beaucoup de personnes ne veulent pas faire l'acte de cession au nom de ce garage. (Alors que je suis en règle. J'ai tous les documents administratifs pour le faire)
Je comprend leur peur mais je dois travailler.

Ma question est:

Si je rempli les actes de vente à mon nom, mais qu'aucune cartes grises n'est refaite en france car je passe maximum 24h avec le véhicule avant de le déposé chez le transitaire.

Est ce que je risque quelque chose?

Est ce que c'est comptabilisé dans les 5 cartes grises qu'on a le droit par an ou du fait qu'il y a que des actes de vente mais aucune carte grise rien n'est comptabilisé?
Merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés